Image not found or type unknown

CIF interrompu si j'accepte le CSP

Par **dompe vanessa**, le **14/11/2017** à **11:11**

Bonjour
Voici le problème auquel je suis confrontée. Je suis en CIF depuis 2 ans et en parallèle employée. J'ai appris de manière officieuse que prochainement je serai licenciée économiquement. Ma question est la suivante, puis je continuer de bénéficier de mon CIF si j'accepte un CSP. Si ce n'est pas le cas est ce qu'il est possible comme c'est une reconversion pro que Pôle emploi même si j'accepte celui ci prenne leux à sa charge le coût restant de ma formation?
J'ai essayé d'appeler Pôle emploi qui ne peut me répondre si je ne suis pas demandeur d'emploi.
Merci d'avance pour votre précieuse aide

Par **P.M.**, le **14/11/2017** à **14:49**

Bonjour,
Je vous conseillerais d'interroger d'une part Pôle Emploi par message sur leur site internet pour avoir une réponse sous la même forme et d'autre part le Fongécif...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés